L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, OCT. 13, 1898. No 36

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2.50

TARIF DES ANNONCES.

1 ère insertion, par ligne . . . 10 cts
Chaque insertion subsequente . . 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

L'Affaire Dreyfus.

LA REVISION.

A une réunion du cabinet, tous les ministres étaient présents, la revision du procès Dreyfus a été décidée, et tous les documents en cette affaire seront envoyés à la Cour de Cassation.

La réunion du cabinet a été longue et animée. Le ministre de l'agriculture, M. Viger, s'est, dit-on, énergiquement opposé à la revision et la rumeur ajoute qu'il résignera.

Des instructions ont été données de poursuivre quiconque attaquera l'armée.

Le peuple et la bourse de Paris sont fort agités. Les journaux conservateurs, cependant, conseillent au peuple de rester calme. On croit que c'est M. Brisson qui a littéralement enlevé le consentement du cabinet à une revision, après un remarquable déploiement d'éloquence et son influence personnelle. Son plus fort adversaire était Sarrien, le ministre de la justice, qui a manifesté l'intention de démissionner et a mis ses collègues en garde contre la terrible responsabilité qu'ils assumaient.

MM. Viger et Marujoulz respectivement ministre de l'agriculture et du commerce appuyaient M. Sarrien.

M. Brisson, d'une voix émue, demanda alors à ses collègues de lui tenir compte de ce qu'il faisait face aux difficultés et cherchait le meilleur moyen de les résoudre.

"Si vous m'abandonnez," s'écriet-il, "en refusant la revision, vous aurez à faire face au déshonneur."

Et comme argument final, il fit valoir que ce serait une chose extrêmement grave de provoquer une crise ministérielle, lorsque la chambre n'était pas en session.

Les ministres dissidents cédèrent enfin. M. Marujoulz dit alors :

"Ce n'est vraiment pas la peine de démissionner, quand nous savons que nous serons renversés dans la quinzaine."

LA COUR DE CASSATION.

La Cour de Cassation sera saisie de l'affaire Dreyfus en vertu de paragraphe quatre, ajouté par la loi du 8 juin 1895 à l'article 443 du Code d'Instruction Criminelle. Elle aura à décider si un fait qui s'est produit ou qui s'est révélé après la condamnation de Dreyfus, ou si des pièces inconnues lors des débats et représentées, depuis, sont "de nature à établir l'innocence du condamné."—"Sont de nature" ou "peuvent être de nature," car c'est de cette dernière expression que la Cour de Cassation s'est servie dans un de ses récents arrêts, en ordonnant la revision d'un procès criminel.

Voici les magistrats qui composent la Chambre Criminelle de la Cour de Cassation :

M. Loew, président.

MM. Bard, Boulloche, Accarias, Bresselle, Dupré, Chambareaud, Forichon, Gailard de Kerbertin, Pradines, Roussel, Roulier, Larouverade, Vetelay, Sevestre, Dumas et Salaudri, conseillers,

MM. Puech et Melcot, avocats généraux.

Un Embranchement pour Lorette.

Nous apprenons, de source certaine que le gouvernement local, sur les instances de M. William Laginodière, a décidé MM. Mann et Mackenzie à construire un embranchement du chemin de fer du Sud-Est pour desservir la paroisse de Lorette.

C'est une nouvelle qui sera fort agréable à la population de cette paroisse qui se plaignait que les nécessités du tracé aient fait passer la ligne trop loin du village, et il faut être reconnaissant à M. Lagimodière du succès qui couronne ses efforts incessants en faveur de ses concitoyens.

Le Plebiscite

Les résultats proclamés à la première heure sont sensiblement modifiés au fur et à mesure que nous parviennent les rapports officiels, et le plébiscite a tout l'air de se changer en une défaite complète pour les buveurs d'eau.

En effet, la majorité réclamée par les prohibitionnistes était de 60,000 environ, et à l'heure actuelle la Province de Québec donne déjà une majorité contre la prohibition de 81,647.

Naturellement, les fanatiques de la prohibition manifestent une colère endiablée contre la Province de Québec, ils crient au scandale, déclarent qu'il est intolérable que le Dominion se voie contrecarré par la seule Province de Québec, ils s'en prennent même au clergé catholique, et pour finir ils ne tarderont point à accuser les Canadiens-Français d'être d'infâmes ivrognes.

Tout cela est absurde, ce qui est vrai c'est que la population de la Province de Québec consomme moins d'alcool que celle des autres provinces ; mais cette même population est restée digne de ses aïeux qui ont conquis à notre pays ses libertés constitutionnelles, elle entend défendre la liberté individuelle menacée sans raison valable par des fanatiques déséquilibrés.

Le merveilleux ensemble avec lequel nos compatriotes de la Province de Québec sont allés aux urnes doit nous servir d'exemple au Manitoba, et nous encourager à ne pas négliger nos devoirs de citoyens.

Il faut avouer que le peu de suffrages exprimés dans nos paroisses canadiennes le 29 septembre, dernier, n'est pas à notre louange.

Demandez-Leur.

Demandez aux mère de famille leur opinion sur le BAUME RHUMAL. Elles vous répondront toutes que le célèbre spécifique français leur rend des services incalculables dans la guérison du rhume chez leurs enfants.

Le Baume Rhumal ne coûte que 25 cents dans toutes les pharmacies.

En gros chez Martin, Bole & Wynne Co., Winnipeg.

La Crise Chinoise.

La révolution est complète en Chine. L'impératrice douairière Tsi-An a pris définitivement la direction des affaires, Li-Hung-Tchang est plus puissant que jamais et la Russie triomphe.

Il y a une quarantaine d'années que la femme Tsi-An, maintenant impératrice douairière de Chine, a commencé ses intrigues et, depuis lors, nombre de personnages qui la gênaient ont péri plus ou moins mystérieusement. On cite parmi ses victimes l'empereur Tungche, mort subitement en 1873 ; l'impératrice Ahluta, sa femme, qui n'a pas tardé à rejoindre son mari dans la tombe ; l'impératrice douairière Tsi-Tshi, mort en 1881 et qui était l'égale de Tsi-An au pouvoir ; le prince Chung, mort en 1891 ; le marquis Tseng, décédé en 1991, l'allié du prince Chung, et enfin l'empereur Kwangsu.

Mais s'il faut en croire les dernières dépêches, l'empereur de Chine ne serait point mort, il serait simplement dépossédé.

L'impératrice douairière reçoit le cabinet chaque jour, assise à côté de l'empereur, au lieu de se tenir comme avant, derrière un écran. Le gouvernement est plus réactionnaire et plus rétrograde que jamais.

Le ministère ne compte parmi ses membres aucune personne au courant des affaires étrangères. Son chef est Hau-Hung-Hai, négociateur du traité Gérard en 1895, destitué du Tsung Li Yamen, à la demande du ministre anglais en Chine, et réinstallé le mois dernier. Il aura pour principal collègue Hsu-Ching-Cheng, ci-devant ministre chinois en Russie et maintenant directeur du chemin de fer transmanchourien longtemps subventionné par la Russie. C'est l'influence russe qui l'emporte.

La cause immédiate des changements est l'édit projeté ordonnant aux employés publics de couper leurs tresses et d'adopter le costume européen.

Les ambassadeurs des puissances étrangères ont tenu une réunion afin d'agir auprès du gouvernement chinois. Il est possible que les puissances soient obligées d'agir de concert contre Pékin, et les flottes étrangères ont reçu l'ordre de se rendre immédiatement à Taku.

Yamantza, le chef de l'insurrection dans la province de She Chuew, a lancé une proclamation ordonnant le massacre de tous les étrangers. L'empereur a vainement essayé de fuir, il a été arrêté par les créatures de l'impératrice douairière.

Samedi dernier, l'ambassadeur d'Italie a été maltraité en se rendant à l'église et plusieurs Américains assaillis à coups de pierre.

Le gouvernement des Etats-Unis a immédiatement télégraphié à Manille pour envoyer des vaisseaux de guerre à Taku.

Les Anglais espèrent agir conjointement avec les Etats-Unis.

La Greve a Paris.

Une grève importante des ouvriers du bâtiment, des maçons, etc., a éclaté à Paris et menace d'amener des complications sérieuses.

Un grand nombre de troupes ont été appelées à Paris afin de maintenir l'ordre.

On craint que les employés de chemins de fer ne se joignent aux grévistes.

Cette grève risque de compromettre la construction de l'exposition 1900, ou tout au moins d'en retarder l'ouverture.

Cette grève a détourné l'attention publique de l'affaire Dreyfus.

En Crete.

L'ultimatum envoyé par les puissances à la Turquie, pour la forcer à évacuer l'île de Crête, et dont celle-ci avait demandé la modification, sera maintenu dans son intégrité.

Le concert de la France, la Russie et l'Italie est soutenu par l'Allemagne et l'Autriche.

L'Angleterre, à ce que l'on dit, voudrait se maintenir à Candie.

En tout cas, la flotte anglaise de la Manche a reçu l'ordre de prendre pour six mois d'approvisionnements et de partir pour la Méditerrannée.

C'est un ordre grave et sans précédent.

Fachoda

La question de Fachoda semble être plus sérieuse que jamais.

S'il fallait s'en rapporter au ton de la presse des deux pays, la France et l'Angleterre seraient sur le point d'en venir aux mains, mais il convient d'être très circonspect, et de se méfier des dépêches qui se signalent par un ton fort agressif.

Il n'en reste pas moins certain que cette question est fort épineuse, car l'occupation de Fachoda par la France n'est que le résultat d'une politique préparée de longue main, suivie avec persévérance et favorisée par les circonstances.

Dans ces conditions, le ministère français ne peut désavouer Marchand, et le ministre des colonies, M. Trouillot, l'a formellement déclaré l'autre jour ; il ne saurait être question d'abandon.

De son côté, l'Angleterre qui avait un but non moins défini en poussant sa campagne sur le Nil, éprouve une violente irritation en constatant l'occupation de Fachoda, occupation qui annihile en quelque sorte la victoire du général Kitchener.

Mais dans cette question, l'Angleterre risque de se trouver complètement isolée, car l'Allemagne et la Russie, l'une à cause de ses possessions de la côte Est d'Afrique, l'autre par son alliance avec la France, seront contre elle.

La politique anglaise en Afrique est grosse de menaces pour l'Allemagne qui sera un jour ou l'autre, forcée d'intervenir pour se protéger, et qui serait heureuse de voir le fameux plan de Cécil Rhodes échouer devant la barrière dressée à Fachoda.

Aussi il est peu probable que l'Angleterre se lance de gaîté de cœur dans l'aventure, et le premier ministre Salisbury a été quelque peu imprudent en brûlant ses vaisseaux derrière lui, par ses récentes déclarations.

La France ne désire pas davantage la guerre, elle ne l'a point fait pour la question d'Egypte, elle ne la fera pas pour celle de Fachoda.

Tout probablement un arrangement interviendra entre les deux puissances, et celui proposé par le *Journal des Debats*, consistant à céder la rive gauche du Nil à la France, et la rive droite à l'Angleterre, paraît une solution fort acceptable, bien qu'elle ait le don d'exaspérer la presse chauvine anglaise.

L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Eche de Manitoba."
Toutes communications devront être addressées à

L'ECHO DE MANITOBA,

Bureaux - 354 Rue Main

BOITE 1309, WINNIPEG, MAN.

Il est assez curieux de constater que, dans l'Afrique, c'est la France qui se trouve défendre cette même théorie de la "porte ouverte" dont l'Angleterre s'est fait l'apôtre en Chine.

Revolte des Indiens.

Les Indiens de la réserve de Leach Lake se sont révoltés et ont attaqué les troupes américaines, envoyées contre eux.

On donne au soulèvement les motifs suivants :

"Il y a un an, un blanc était arrêté pour avoir vendu des liqueurs aux Indiens. Comme témoin, un Indien pillard de l'île Bear, New-Jons-Dah, fut aussi arrêté. Il avait tué, dit-on, sept hommes de sa tribu, en outre du chef Hole-in-the-Day. Cet Indien fut emmené à Duluth après qu'on lui eût promis de lui payer son voyage de retour. Mais il fut obligé de revenir à pied et arriva mourant de faim.

Alors il jura de ne jamais se soumettre à l'avenir, aux marshals des Etats-Unis. Plus tard, on l'arrêta de nouveau pour l'emmener encore à Duluth.

Le huit septembre une vingtaine d'Indiens attaquèrent la prison de Walker et le remirent en liberté. Depuis lors il n'a cessé de prêcher la révolte.

On a appris depuis que le général Bacon et ses soldats continuaient leur lutte contre les Indiens dans l'île Bear. On a réussi à atterrir et à transporter quatre cadavres et neuf blessés, mais les sauveteurs ont dû battre en retraite devant les Indiens. Environ cinq mille soldats sont arrivés sur les lieux.

On dit que les Indiens de la réserve de Mille Lake, au nombre de trois cents, sont partis pour se joindre à ceux de Leach Lake. Si cela est vrai, il faudra cinq cents soldats de plus pour mettre fin à la révolte. Ces Indiens sont, paraît-il, bien armés et se dirigent vers le nord avec rapidité.

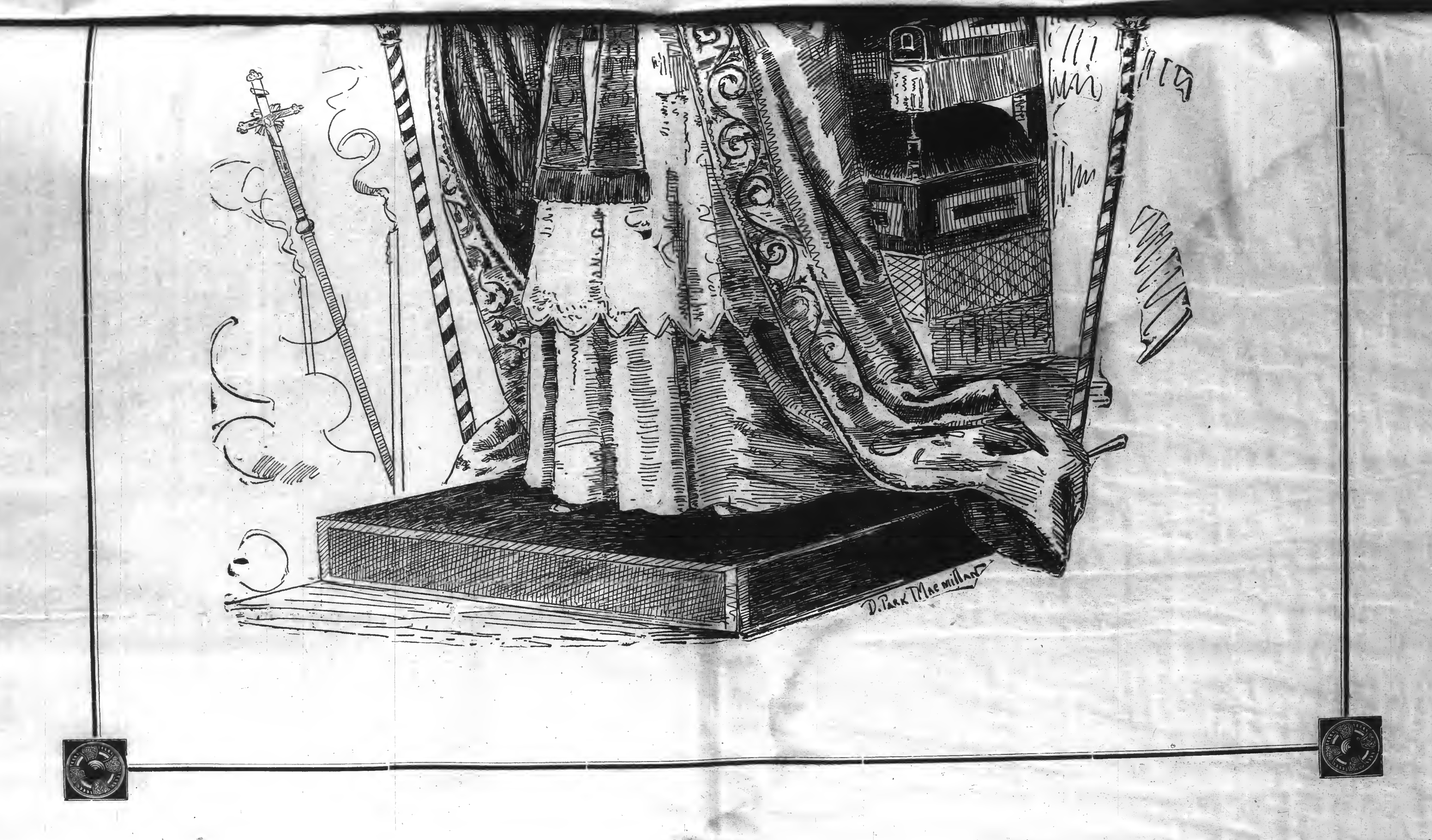
Le South-Eastern

L'ingénieur Bruce, de retour de sa mission d'arpentage pour la ligne du South Eastern, est actuellement à l'hôtel Manitoba. A l'heure actuelle, le tracé est jalonné sur 95 milles de longueur, jusqu'à hauteur de Roseau, village du Minnesota, c'est-à-dire à 18 milles environ du Lac des Bois. A une distance de huit milles de LaBroquerie la ligne suit continuellement un côteau de sable élevé. En somme, la construction de cette ligne sera des plus faciles. La chaussée est finie sur 42 milles de longueur, et les rails posés sur 23 long. Le chemin passera probablement au Sud du Lac des Bois, mais il n'y a encore rien de certain à cet égard, seul le tracé jusqu'à Roseau est définitif. L'emplacement de la gare de départ ne sera fixé qu'au printemps prochain.

Premières leçons de bicyclette.

Le professeur morigène un de ses élèves.

—Voyons, que diable ! appliquez-vous. Vous avez l'air de faire cela par-dessous la jambe.



Agé de 88 ans, le Souverain Pontife n'en a pas moins conservé toute sa belle et féconde intelligence Sa santé, qui cet été a donné lieu à des nouvelles alarmantes, est cependant encore robuste. L'été, dans Rome insalubre, amène chaque année des fatigues sérieuses à l'Auguste Vieillard, mais ce n'est fort heureusement qu'une indisposion passagère qui ne résiste point aux soins dont on l'entoure.

Malgré son grand âge et sa faiblesse, Léon XIII se lève encore à sept heures chaque matin, en été comme en hiver. Après quelques prières, dites dans sa chambre à coucher, le Saint Père se rend dans son oratoire pour célébrer la Sainte Messe. Il retourne ensuite dans sa chambre, où Centra, son vieux serviteur, lui sert un léger déjeuner.

Léon XIII se rend ensuite dans sa bibliothèque, où il reçoit les visiteurs. Quand il fait beau, le Pontife. accompagné d'un prélat va faire une promenade dans les jardins du Vatican. Affligé de paralysie, qui est héréditaire dans sa famille, Léon XIII marche avec beaucoup de difficulté.

Pour finir nous donnons quelques chiffres des populatious catholiques, enfants spirituels de l'Auguste Vieillard.

Aux Etats-Unis,	9 479 250			
Canada,	2 184 480			
En Angleterre,	5 283 058	Avec augmentation de	37 283	depuis le dernie recensement
Océanie,	842 980			
Hollane, Luxembourg,	1 851 340	Avec augmentation de	62 338	

Le total des Catholiques du monde entier est de deux cent quatre-vingt (280) millions,

Une Lettre du Pape.

Depuis longtemps l'Allemagne s'est efforcée de se substituer à la France dans le protectorat des Catholiques en Orient, et le voyage de l'empereur Guillaume n'est pas sans rapport avec cette question.

Aussi la France doit-elle être profondément reconnaissante au Pape Léon XIII qui, dans une lettre adressée au Cardinal Langénieux, s'exprime ainsi :

"La France a en Orient, une mission à part que la Providence lui a confiée; noble mission qui a été consacrée non seulement par une pratique séculaire, mais aussi par des traités internationaux, ainsi que l'a reconnu de nos jours notre Congrégation de la Propagande par sa déclaration du 22 mai 1888.

Le Saint Siège, en effet, ne veut rien toucher du glorieux patrimoine que la France a reçu de ses ancêtres, et qu'elle entend sans nul doute mériter de conserver en se montrant toujours à la hauteur de sa tâche."

Le Souverain Pontife s'est acquis ainsi un nouveau droit à la reconnaissance et à l'affection de la France Catholique.

Une Tyrannie.

Le *Toronto World* s'élève contre la tyrannie de l'église méthodiste, au Canada. C'est elle qui est au fond de l'agitation de la prohibition. Elle a fait l'impossible pour priver les citoyens de Toronto du service des tramways électriques le dimanche. Elle voudrait aujourd'hui ressusciter les anciennes lois somptuaires, les "Blue Laws" des Etats de la Nouvelle Angleterre. Elle délibère encore gravement dans son synode sur le jeu de cartes et sur la danse. C'est là matière de discipline intérieure ; mais quand elle empiète sur le domaine civil et qu'elle cherche à faire décréter une loi qui "répugne à tous les instincts des Anglais," alors, elle devient un ennemi commun, l'ennemi de nos libertés civiles. Jamais les Anglais ne se soumettront à cette tyrannie. La prohibition est fondée sur une suprême ignorance des droits d'autrui. Jamais les Anglais ne se soumettrout à une semblable coercition.

A Quoi Servait-il de tant Crier ?

On se rappelle les clameurs du *Courrier du Canada*," lorsque le Gouvernement Libéral d'Ontario convoqua la législature pour légaliser le vote donné par les centaines de constables qui avaient été assermentés aux dernières élections générales pour avoir soin des polls.

Ces gardiens de la paix votaient depuis un temps immémorial sans que l'on eut jamais songé à contester leur droit.

A la suite du dernier scrutin, les conservateurs se mirent à contester les élections en alléguant la nullité du vote des constables.

C'était une question extrêmement sérieuse, non seulement pour les députés libéraux qui avaient été élus par de petites majorités, mais surtout pour ces trois mille constables que l'on voulait défranchiser.

A la demande du gouvernement, la législature adopta un loi faisant disparaître tout doute sur l'interprétation de la loi électorale.

C'était peine inutile, car la Cour d'Appel vient de déclarer à l'unanimité que la loi originaire n'offrait absolument aucun doute et que les trois mille constables avaient un droit aussi indéniable de voter que n'importe quel autre électeur.

Le *Courrier du Canada* en est quitte pour avaler toutes ses injures et étouffer tous ses cris à la tyrannie et à la force brutale.

—*Le Soleil.*

Association Saint-Jean-Baptiste.

A une assemblée spéciale de l'Association St-Jean-Baptiste de Winnipeg, tenue dans les salles de l'Ecole Ste-Marie, dimanche le neuf courant, les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité.

Attendu qu'un des membres actifs et hautement estimé de cette association, Monsieur A. E. Forget, vient d'être élevé au poste honorable de Lieutenant-Gouverneur des Territoires du Nord-Ouest,

Résolu :—

Que les plus sincères félicitations des membres de l'association, maintenant réunis en assemblée, soient offertes à Monsieur Forget dans cette circonstance, l'assurant que cette association apprécie l'honneur fait à la nationalité canadienne-française dans ce choix si désirable, et l'assurant de plus que son souvenir restera précieux parmi les membres de cetta association.

Tout en regrettant le départ de M. Forget, l'association estimera comme une grande faveur de la part de ce distingué concitoyen s'il lui continue son patronage honoré en demeurant un de ses membres.

M. Forget est prié d'accepter, pour lui et pour Madame, sa digne épouse, les hommages et les meilleurs souhaits de l'Association St-Jean-Baptiste de Winnipeg.

Que copies de ces résolutions soient transmises à Monsieur A. Forget, ainsi qu'aux journaux *Le Manitoba* et L'ECHO DE MANITOBA pour publication.

Winnipeg, 10 octobre, 1898.

JOS. T. DUMOUCHEL,
Secrétaire.

Association Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg.

ECHOS.

Les dernières nouvelles de Labrador annoncent un bien triste état de choses. La pêche a manqué complètement depuis Natashquan jusqu'à Bonne Espérance, sur une étendue côtière de 280 milles. Pour comble de malheur, une épidémie de rougeole et de grippe y sévit en ce moment.

Le professeur Robertson est d'avis que les exportations de bacon seront cette année de sept à huit millions.

Ce serait une augmentation énorme puisque l'exportation de l'an dernier n'était que de cinq millions.

L'Echo de Manitoba

JEUDI, 13 OCTOBRE, 1898.

NUMERO SPECIAL.

Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en leur offrant le superbe portrait de Sa Sainteté Léon XIII.

C'est un souvenir que l'on gardera précieusement.

***

La semaine prochaine nous publierons un numéro spécial de 12 pages, destiné à faire connaître aux immigrants le Manitoba et principalement nos paroisses canadiennes-françaises du Sud-Est.

***

Nous rappelons à nos abonnés que notre bureau de rédaction est maintenant, rue Main, N°. 354, bloc Grundy, à côté de La Banque d'Hochelaga.

L'ADMINISTRATION.

Les Pauvres Gens !

Non vraiment c'est par trop bouffon ! c'est dépasser les bornes permises à l'inconscience !

Pour atteindre à un pareil excès de ridicule, il faut être aveuglé soit par une dose incommensurable de fatuité, soit par un profond dépit ; disons par la fatuité et le dépit pour être plus près de la vérité !

La Defense se posant en champion de la presse honnête ! accusent les autres d'incapacité, *d'absence de mesure* et de *sens moral !*

Ne trouvez-vous pas cela délicieux de la part de ce journal qui, pour tout argument, se contente généralement de jeter à la tête de ses confrères les épithètes les plus malsonnantes ?

La feuille indigo de Chicoutimi, après avoir poussé un cri d'alarme contre le *vent de reforme* qui souffle sur le Canada, après avoir grincé des dents contre les audacieux qui osent trouver que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, termine, en demandant (aimable logique !) la *reforme* de la presse dont elle clame la *prostitution*— excusez du peu !—

Et tout cela pour en arriver à dénoncer "la superbe collection de nullités tapageuses, d'incapables, d'écervelés ...., comme il y en a, par exemple, à L'ÉCHO DE MANITOBA."

Charmant le confrère, n'est-ce pas ! et d'une urbanité exquise !

"Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont mises !"

Voilà, ne vous semble-t-il pas, un bel échantillon à ranger dans la susdite collection !

Quand on veut moréginer les autres, la première chose est de donner le bon exemple, et nous aurions beau jeu de laisser libre cours à la gaîté folâtre que suscite de pareilles balourdises ; mais c'est se moquer de ses lecteurs que de les entretenir de fadaises semblables, et si nous avons relevé le fait, c'est simplement pour montrer le genre d'arguments dont usent les petits phénomènes de *La Defense.*

Ces gens-là sont incapables de discuter sainement, toute contradiction les exaspère ; quiconque a le malheur de différer d'opinion avec eux est mis par eux au banc de la société, disons de leur société ce qui est sensiblement différent, grâce à Dieu !

Ils ont un petit assortiment de dogmes privés, et toucher à l'arche sacro-sainte de leurs prétendues doctrines, c'est vouloir bouleverser la face du monde, ébranler les *fondements de la societe*, préparer les *pires catastrophes !* Ils se décernent mutuellement des brevets de capacité, et en dehors de leur petite société d'adoration mutuelle, le reste ne vaut pas les quatre fers d'un chien !

Le plus triste, c'est qu'avec eux il n'y a pas même à espérer la moindre réforme, car leur infatuation est sans borne et ils sont inaccessibles à toute logique.

Les malheureux voient passer devant eux le siècle et ses progrès et ses tendances, comme un bœuf, en la prairie contemple de ses gros yeux inertes, le train qui file.

Ce sont les ruminants intellectuels.

Plaignons-les ; rions de leurs incartades, et continuons le bon combat pour la vérité et le triomphe de la dignité humaine sans plus nous occuper d'eux.

Nous n'avons point la prétention de guérir les incurables.

Protestation

Il est vraiment pénible de constater la persistance avec laquelle certaines dépêches de source étrangère, et pour tout dire, certains correspondants anglais, se plaisent à dénigrer la France au sujet de cette malheureuse affaire Dreyfus.

Le numéro du *Morning Telegram* de lundi, dans une dépêche intitulée "Scandals in France," contient des accusations contre l'armée française qu'on ne peut laisser passer sans protester hautement.

Si comme l'affirme cette dépêche, "l'Intransigeant" a profité de l'effervescence des passions populaires pour porter contre l'infanterie de marine, (et non la marine), des accusations aussi peu patriotiques, on ne peut que déplorer cette coupable manœuvre en un moment où de toutes parts, des misérables s'efforcent d'attaquer l'armée française.

Nous nous refusons à croire, que tel soit le cas pour Monsieur Rochefort.

Mais si, par malheur, il a assez perdu tout sentiment de patriotisme pour s'être rendu coupable d'une telle infamie, et fournir ainsi aux ennemis de la France de telles armes contre sa patrie, il est de notre devoir, à nous, qui eurent l'honneur de porter dix ans durant, l'épaulette d'officier francais, de protester contre ces lâches dénonciations qui ont permis à l'auteur de la dépêche citée, de dire :

"Les prochaines révélations seront telles qu'elles pourront donner envie à quelques puissances étrangères ambitieuses, de profiter de la faiblesse et de l'infamie de ceux à qui la France a confié sa défense."

Un tel aveu se passe de commentaires, et fait comprendre le but que poursuivent ceux qui mènent cette honteuse campagne.

Il se peut qu'il y ait eu des faits regrettables de la part d'officiers, obligés de sévir contre des têtes chaudes et indisciplinées, mais il est profondément injuste de s'autoriser de cas isolés pour accuser les officiers français.

Il conviendrait auparavant de considérer que, en Afrique, c'est-à-dire en présence de l'ennemi, la discipline doit être plus strictement observée que partout ailleurs, il conviendrait aussi de se souvenir que tous les Français étant soldats, il se trouve dans le nombre quelques individus peu recommandables, avec lesquels il est nécessaire parfoir de recourir à des moyens de coercition spéciaux,

Ce que l'on peut affirmer, par exemple, c'est que les officiers français, de l'avis de tous ceux qui les ont vu à l'œuvre, se distinguent tout au contraire par leur intelligente et continuelle préoccupation du bien de leurs hommes, dont ils sont par suite fort aimés.

C'est dans cette estime et cette confiance mutuelles du soldat avec ses chefs que réside la force de l'armée française, force que les efforts des meneurs de la campagne actuelle ne réussiront point à détruire, et il pourrait en cuire, à ceux qui voudraient s'y frotter.

N'est-il pas singulier de voir des gens qui seuls en Europe ont dans leur marine conservé l'usage du chat à neuf queues, venir crier à la cruauté parce qu'un officier d'une armée voisine a pu être obligé de sévir dans un cas particulier d'une manière exagérée !

C'est le cas de répéter avec LaFontaine :

Qu'on voit la paille dans l'œil de son voisin et non la poutre dans le sien.

UN ANCIEN OFF. FRANÇAIS.

L'Honorable A. Forget.

Nous avons annoncé la semaine dernière la nomination de M Amédée Forget, au poste de Lieutenant-Gouverneur du Nord-Ouest.

Nous comptions, dans ce numéro, rappeler la vie et les services éminents rendus par M. Forget, mais nous pensons que le plus bel éloge que nous en puissions faire est de citer l'appréciation de *La Minerve* sur cette question.

Le témoignage d'un journal qui certes, est peu disposé à courtiser le gouvernement Laurier et ses partisans, nous dispense de tout commentaire.

"La nomination au poste de Lieutenant-Gouverneur du Nord-Ouest de M. A. E. Forget, ancien secrétaire du lieutenant - gouverneur du même territoire, sera accueillie avec bonheur par les Canadiens-Français, à quelque parti politique qu'ils appartiennent. Sir Wilfrid a fait, cette fois, une excellent choix, et nous nous empressons de l'en féliciter.

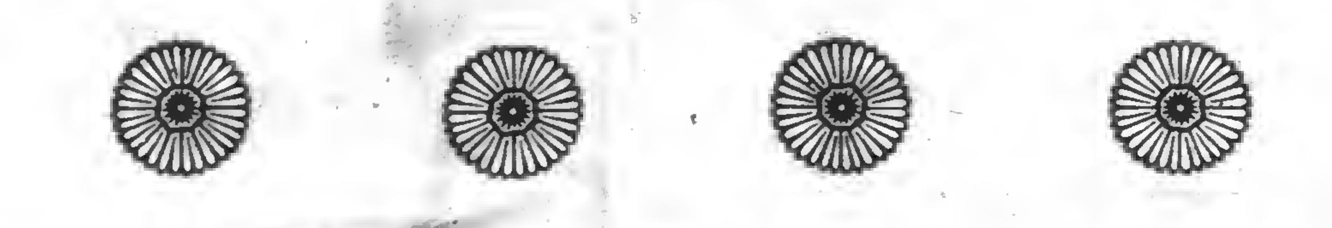
M. Forget est un homme droit, animé de l'esprit de justice et d'impartialité qui devrait être le trait dominant du caractère chez tous les hommes publics. Mêlé très intimement et depuis longtemps aux affaires publiques des territoires du Nord-Ouest et aux affaires indiennes, il est bien l'homme le plus compétent que l'on pouvait choisir pour représenter dignement et utilement la Couronne dans ces territoires.

M. Forget a toujours su mériter le respect et la confiance des Anglais du Nord-Ouest, tout en restant franchement et ouvertement Canadien - Français et Catholique de cœur. Tant il est vrai qu'un homme qui sait se respecter luimême impose toujours le respect aux autres, même et surtout à ceux qui se heurtent aux convictions inébranlables d'un homme de bien."

Nous n'avons relevé dans toute la presse qu'une note discordante, c'est celle du *Morning Telegram* de Winnipeg, et de son correspondant de Régina.

Mais la francophobie de ce journal ne pouvait désarmer en cette occasion; son opinion, du reste est de peu d'importance.

Sa Saintete le Pape Leon XIII



LE PAPE LÉON XIII est sans contredit l'un des successeurs les plus éminents de St Pierre, et son nom restera non seulement dans la mémoire des Catholiques présents et futurs comme un objet de vénération, mais encore il restera indissolublement lié à l'histoire universelle de la seconde moitié du 19ième siècle. La piété, l'habilité dans la direction des choses spirituelles sont des qualités communes à tous ceux que Dieu, par la voix des conciles, a fait monter sur le trône papal, et le dogme même de l'infaillibilité du Chef de l'Eglise fait de ces qualités l'apanage incontesté de ces mêmes Chefs. Mais ce ne sera pas le moindre titre de gloire de Léon XIII que sa profonde habileté diplomatique, habileté à laquelle tous les peuples, tous les souverains se sont plus à rendre hommage, et l'on ne saurait s'en étonner si l'on considère que cette sagesse, du Souverain Ponlifes, ost la résultante d'une droiture d'esprit excceptionnelle et d'une merveilleuse compréhension des aspirations sociales, économiques et politiques de notre époque.

C'est par une vie consacrée toute entière à l'observation et à la saine appréciation de ces faits que le Souverain Pontife s'est préparé au rôle glorieux que la Volonté Divine lui a assigné.

Léon XIII, en effet, descend d'une des plus nobles et des plus anciennes familles d'Italie, la famille Pcci. Ses prénoms furent ceux de Vincenzo, Gioacchimo.

La tradition veut que dès sa jeunesse, il ait manifesté un penchant très prononcé pour la diplomatie, mais sur les instances de sa mère il entra dans les ordres.

Son premier poste important fut celui de Nonce Apostolique, en Belgique; il fut nommé Evêque de Perouse en 1846, et Cardinal en 1853. Il fut élu Pape en 1878.

Nouvelles Locales.

M. de Montravel est parti lundi pour New York.

Le comte d'Aubigny, de Dauphin, était en ville cette semaine.

Au Grand, vendredi, samedi, matinée et soirée, Roméo et Juliette. Prix: 25, 35 et 50 cents. Matinée, 25 cents.

Au Winnipeg, vendredi, samedi, matinée et soirée, Fabio Romani. Prix: 50 cents, 75 cents et $1.

L'exposition du comté de Woodlands qui devait avoir lieu à Saint-François-Xavier, est remise en raison du mauvais temps, au 25 courant et les courses au 26.

Seize émigrants français et allemands sont arrivés, hier soir, par le train de l'Est. Ces émigrants comptent tous s'installer dans la Province.

L'ÉCHO DE MANITOBA est en vente chez Melle M. E. Kéroack, coin des rues Main et Water. En face de l'hôtel Manitoba.

M. J. C. Birt, 54 rue Juno, est le seul agent chargé de la publicité pour L'ÉCHO DE MANITOBA. S'adresser à lui pour toute publicité.

Le premier ministre Greenway est parti pour Toronto où il s'occupera activement de questions d'immigration. Son absence durera probablement plusieurs semaines.

Le bazar de St-François-Xavier a été remis à une date indéterminée par suite du mauvais temps. Nous annoncerons, dès qu'elle sera fixée, la date de son ouverture.

Le procureur-général de la Colombie Anglaise, Joe Martin, est passé à Winnipeg se rendant à Victoria, où il rentre enchanté du succès de son voyage à Québec et à Ottawa.

Des mineurs revenant du Klondyke, passant à Winnipeg mardi, ont déclaré qu'un grand nombre de mineurs ont quitté Dawson pour ne point s'exposer aux rigueurs du prochain hiver.

Le mystère qui entoure le vol commis à la banque Molson reste toujours aussi impénétrable. Toutes les investigations faites jusqu'à ce jour n'ont donné aucun résultat appréciable.

D'après le relevé du Commissaire d'Emigration, M. McCreary, le nombre des émigrants arrivés au Manitoba et au Nord-Ouest durant les neuf derniers mois de l'année atteint le chiffre de 30,000

La semaine dernière, mourait à Val des Bois, Québec, à l'âge plus que respectable de 114 ans, Marie Louise Riel, épouse de George McGregor. Madame McGregor était une Métisse du Nord-Ouest et parente de Louis Riel.

M. D. D. Mann, de retour de son voyage dans la Colombie Britannique, déclare que jamais la prospérité n'a été plus grande dans l'Ouest. A Kootenay un boom formidable commence, une ville de tentes s'élève autour des constructions actuelles.

Mardi dans l'après-midi devait avoir lieu la cérémonie d'assermentation de l'Hon. M. Forget; par suite de circonstances imprévues la cérémonie n'a pu avoir lieu, mais une fort belle réception s'est tenue à l'hôtel Manitoba, où tous les amis de M. Forget sont venus lui présenter leurs félicitations. M. Forget est parti pour Régina, et reviendra lundi à Winnipeg pour prendre ses dernières dispositions.

A la réunion tenue dimanche à l'Ecole Ste-Marie, la société St-Jean-Baptiste a passé une résolution de félicitations à M. A. Forget, l'un de ses membres, à l'occasion de sa nomination comme Lieutenant-Gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

Les dames paroissiennes de l'Immaculée Conception se proposent d'ouvrir un bazar dans la salle du bloc Maw, durant la semaine commençant le 17 octobre. Un superbe souper sera donné auquel assistera Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface.

M. Mager nous a montré, hier une tomate phénoménale provenant de ses jardins et rendue à complète maturité. Cette tomate qui mesure 12 pouces de circonférence, pèse une livre et douze onces. C'est un beau specimen de la qualité des terrains de notre province.

Une excursion aura lieu le 1er novembre à Ste-Anne, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle église. Les excursionnistes seront transportés par le chemin de fer du South Eastern qui inaugurera aussi sa ligne. On ne sait pas encore si le train partira de Saint-Boniface ou de Winnipeg.

On expérimente en ce moment à Morris une charrue monstre marchant à la vapeur. L'appareil comprend également une machine qui coupe et bat en même temps. La machine à couper, a 28 pieds de largeur, soit cinq fois autant qu'un binder ordinaire. L'engin est de 60 chev.-vap, et la batteuse fournit deux sacs d'orge de 105 livres chaque à la minute.

Un vol a été commis la semaine dernière chez M. Chabot. Des voleurs se sont introduits, dans la soirée, dans le magasin et se sont emparés d'une somme de $14. La fréquence de ces vols depuis quelque temps dans notre ville, jusqu'alors si tranquille à cet égard, nécessite une action énergique de la police, afin de couper le mal à son début.

La réunion qui devait avoir lieu jeudi soir à l'Ecole des Frères de notre ville, n'a pas eu lieu, un certain nombre de commissaires se trouvant empêchés d'y assister. Il est probable qu'une réunion nouvelle aura lieu prochainement, car il paraît urgent de prendre une décision à l'égard de la situation financière d'un certain nombre de nos écoles.

Les pluies torrentielles tombées pendant la nuit de dimanche et la journée de lundi, ont été fort préjudiciables aux fermiers en beaucoup d'endroits. Un grand nombre qui se proposaient de battre sur le champ, c'est-à-dire sans mettre en meules, vont certainement éprouver des pertes sensibles. Une grande quantité de foin souffrira également de cette humidité. Par contre les pâturages sont verts comme au printemps et les vaches laitières donnent une quantité inaccoutumée de lait, pour la saison.

LA PROVINCE DE

MANITOBA

Offre des advantages exceptionnels aux colons:—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur de bestiaux ou comme cultivateur.

Il n'y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

FAITS IMPORTANTS.

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000; les terres en culture, de 10,000 âcres à 2,000,000; le nombre des écoles de 16 à 982.

Même durant les dix dernières annés; les resultats n'en sont pas moins remarquables; comme peut le faire voir le tableau suivant:

	1885.		1895.	
Blé	7,429,440	minots	41,776,038	minots
Avoine	6,364,253	"	22,555,733	"
Orge	1,113,481	"	5,645,036	"
Total	14,907,184	"	59,975,807	"

Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots

La superficie enculture, pour le blé, l'avoine et l'orge était:

En 1885	566,228	âcres
" 1895	1,722,773	"

Augmentation, 1,156,525 acres

La Province a un systême municipal, qui est simple économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont conséquement reduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les differents localités, avec des termes de paiement très faciles. Des prix variant de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des homesteads gratis, dans quelques parties de la Province.

On peut aussi obtenir, toutes les informations désirées, ainsi que des cartes, etc., en enfaisant la demande à—

THOS. GREENWAY,
Ministre de l'Agriculture et de l'immigration, WINNIPEG, MANITOBA

Ou à **W. D. SCOTT,**
Agent d'immigration pour Manitoba, No. 30, Rne York, TORONTO, ONT

A. F. MARTIN, D. L. S. C. E.
Proprietaire-Editeur, ... Winnipeg.